



ASSEMBLEE ONOS 2024

GENERALE

17/01/2025 (19:45 - 21:15)

Présents (27) :

Bruno Beatrix, Jean-Luc Belleau, Alain Bengaouer**+, Caroline Bidault**+, Emmanuel Briot, Sylvain Cambon, Guillaume Drouard, Brigitte Faure, Florian Garibal+, Ludovic Giambiasi**+, Pascal Huss**+, Camille Meyer, Catherine Michoulier**+, Vincent Moulin, Bernard Parent, Philippe Pauillac, Denis Perraud, Ludivine Poncelet+, Babeth Rambaud, Serge Ravel**+, Gaëtan Raymond, Alain Rebreyend, Yves Rogez**+, Hervé Rondeau*, Bruno Roux, Gilles Tahon, Pascal Veuillen

* Membres du CA sortant + Membres du CA entrant

En visio (6) :

Emeline Allain, Caryn Dupont, Ludovic Imberdis, Lorenzo Marsi, Adrien Nayrat+, Jean-Marie Perrier

Table des matières

Introduction.....	2
Rapport moral	2
Historique	2
Répartition des ressources	2
Charte de rééquipement	2
ONOS aujourd'hui.....	2
Rééquipements 2024	2
Projets de rééquipements 2025	3
Charte de rééquipement	3
Collaboration FFCAM.....	4
Matériel	4
Communication	4
Association Topo Cambon	4
Votes.....	5
Élection du nouveau Conseil d'Administration	5
Questions diverses	6
AG Extraordinaire	6
Statuts de l'association.....	6
Signatures.....	7

Début de séance à 19:45

Introduction

Un tour de table est effectué et chaque participant à l'assemblée générale, en présentiel et en distanciel, se présente succinctement et expose son rôle ou son activité liée à l'association.

Le déroulé de l'assemblée générale suit le fil de la présentation fournie avec le présent compte-rendu de séance ([2025-01-17 AG ONOS 2024.pdf](#)). Il est précisé que les supports de présentation ainsi que le rapport seront distribués largement. Les notes ci-dessous rendent compte des discussions et questions complémentaires abordées à l'oral au cours de la réunion.

Rapport moral

Historique

Il est rappelé que l'association Oisans Nouveau Oisans Sauvage a été créée en 2021 après 1 an d'activité informelle suite au décès de Jean-Michel Cambon, en mars 2020. Depuis, entre 20 et 30 voies sont rééquipées ou maintenues chaque année.

Répartition des ressources

8 personnes cette année au Conseil d'Administration. Un appel à volontaires est lancé, 10 places disponibles en tout conformément aux statuts.

L'accent est mis sur le fait que 81% des dépenses sont affectées au matériel d'équipement.

Charte de rééquipement

La charte a été revue et modifiée cette année. La mise en page a été améliorée et des recommandations concernant les techniques de rééquipement ont été ajoutées en annexe.

ONOS aujourd'hui

Bruno Roux (Comité territorial de l'Isère pour la Fédération Française de Montagne et d'Escalade – CT38 FFME) : un budget de matériel de 1500 points est dévolu pour des rééquipements en 2025. Deux campagnes d'appel à projets seront ouvertes chaque année : il faudra fournir un dossier indiquant l'objectif, la philosophie du rééquipement et les besoins en matériel. ONOS est invité à se saisir de ces propositions.

Rééquipements 2024

L'ensemble des rééquipements est présenté comme indiqué sur les diapositives supports. Quelques anecdotes sont racontées par les participants en séance (non retranscrites dans ce compte-rendu, désolé 😊). Quelques commentaires techniques sont toutefois reportés ci-dessous :

Pour cette année, pas de projet sur le secteur de la Bérarde en raison des inondations et glissements de terrains. ONOS exprime son soutien aux refuges et habitants du secteur.

Un pavé dans la mare : la volonté des équipiers était de s'attaquer à une grande voie difficile en montagne, elle a été rééquipée en une journée, logistique à 2 cordées aguerries. Un remerciement particulier est adressé aux gardiens du refuge pour l'accueil et l'aide avec l'héliportage du matériel.

Y'a-t-il des vers dans le relip : Les conditions de vent n'ont pas permis de terminer la voie.

Ptit dej : remerciement particulier aux gardiens du refuge pour l'accueil et l'hélicoptage du matériel.

Dalle à Jojo : Rééquipement qui avait été initialement prévu par Jean-Michel Cambon. Fait en 5 journées, avec l'aide de la FFCAM.

Les Toboggans de l'Apocalypse : très longue voie entamée cette année, 7 longueurs effectuées ainsi que les 21 rappels rééquipés dans le cadre de la FFCAM héritage ouvreurs.

Tenailles de Montbrison : tout a été revu dans Vol et Volupté, pour les deux autres voies, il s'agit de maintenances.

Aiguillette du Lauzet : un camp ONOS avec 10 participants organisé à Villard d'Arène. Pour le secteur Maison Blanche : 5 voies revues avec les points « Soleymieux » (plaquettes spéciales nécessitant des dégaines spécifiques) remplacés, ainsi que les rappels et le sentier d'accès, merci à toute l'équipe, à la Mairie de Monétier les Bains et à Philippe Giraud et Olivier Giroud pour les renseignements. Un joli secteur pas trop difficile avec du bon rocher. Pour la voie Gris-Gris, 16 longueurs rééquipées et les points Soleymieux remplacés.

Parcours Santé : rééquipement par la FFCAM héritage ouvreurs

Poing du Paria : 4 premières longueurs rééquipées, à terminer l'an prochain

Tête d'aval : La Voie des Dijonnais a été rééquipée dans l'esprit de l'ouverture (semi-équipée et exigeante), 11 jours en tout.

Ailefroide : un rappel de la gestion par la Mairie Vallouise-Pelvoux avec la coordination technique de Sylvain Rivoire, pour des rééquipements complets et également les écoles d'escalade. Un point d'attention a été donné concernant les rééquipements pendant les périodes d'affluence. Les contacts ONOS pour le secteur sont Didier Nicard et Ludovic Giambiasi. Des interventions par ONOS en période d'affluence, en urgence parfois (problème de sécurité, purge) en prenant des précautions particulières.

Emeline Allain : signalement pour la voie Rossinante qui sera à purger

Une remarque générale concernant les projets à La Béarde (intervention FFME/CT38) : la route est rarement ouverte donc l'engagement peut être très important et les accidents peuvent devenir plus grave que dans d'autres zones de montagne, contrôles de gendarmerie effectués. La route n'est pas encore sécurisée, son ouverture reste incertaine et probablement pas dans un futur proche.

Projets de rééquipements 2025

Quelques projets pour l'année à venir sont suggérés. Un tableau plus complet sera distribué au printemps, comme chaque année.

Des démonstrations sont faites :

- du tableau de gestion des rééquipements de l'association (données inventoriées et mode d'utilisation et de sélection des voies).
- du tableau permettant de recenser les rééquipements effectués et de suivre les communications à destination de la communauté des grimpeurs.

Charte de rééquipement

[Un formulaire en ligne](#) a été mis en place et devra être signé par le porteur de projet pour toute demande de rééquipement auprès d'ONOS. Ceci permet en particulier de formaliser l'acceptation de la charte.

[Un formulaire de demande d'informations](#) sur les rééquipeurs est également mis en place pour faciliter la coordination et mettre en relation les accompagnants avec les porteurs de projets. Une demande sera envoyée à tous par une prochaine newsletter.

Collaboration FFCAM

Les collaborations fructueuses avec les CD FFCAM Isère et Hautes-Alpes sont exposées. Les conventions de partenariats seront reconduites pour l'année suivante. Elles seront à valider et il faudrait préciser la tacite reconduction de ces accords.

Matériel

Remarque: le matériel de rééquipement disponible est dispatché entre plusieurs points pour des raisons logistiques (présence en Isère et dans les Hautes-Alpes). Le nombre total de points est relativement élevé, mais dans la pratique, il faudra procéder cette année à de nouvelles commandes pour que chaque point de dépôt ait un stock suffisant.

Pour cette année, en matériel électro-portatif, l'achat d'une mini-disqueuse supplémentaire est envisagé.

Le bilan global est de 1000 points posés en 2024, il reste 1200 points et 6 relais en stock.

À disposition : 3 perfos + ceux prêtés par l'ECI, cordes fixes, disqueuse, un sac de hissage, cordes de rappel et de hissage, marteaux inox...

ONOS remercie l'ECI pour le prêt de perfo à plusieurs reprises.

Bruno Béatrix : suggestion d'imposer l'emploi d'outillage inox pour la pose d'ancrages en inox, notamment concernant les clés et marteaux. Pour les marteaux, ONOS dispose déjà de deux marteaux inox en prêt et recommande leur utilisation. ONOS demande s'il est possible d'obtenir de la documentation technique par rapport à cette recommandation.

Communication

Un appel à motivés est lancé pour la rédaction des articles sur le site web et faire vivre les différents médias.

ONOS remercie Yann Bouillant pour la mise en place des soirées Espace Vertical à Grenoble, dont le but était de faire connaître ONOS et ses actions.

Association Topo Cambon

ONOS remercie l'association Topos Cambon pour sa contribution à l'achat de matériel d'équipement, qui représente la source principale de financement pour l'association. Les rééquipements bénévoles sont ainsi principalement financés par la vente de topos papier.

La réédition du topo d'Ailefroide en version anglaise est annoncée ainsi que la réédition du livre Est, plus travaillée. Des remerciements sont exprimés envers Guillaume Drouard (mise à jour topo Est) et Camille Meyer (mise en page et édition). Un appel est passé pour faire remonter les corrections aux topos via le site ONOS ou par mail à toposcambon@gmail.com. L'association Topo va prochainement distribuer une liste sur les questions relatives aux topos restant à élucider.

Bilan Financier

ONOS : Bilan 2024 et prévisionnel 2025 à la date du		31/12/24
RECETTES :		
	réalisé 2024	Prévisionnel 2025
Adhésions au club (90 adhérents)	900,00 €	1000,00 €
Dons via Hello asso	825,00 €	800,00 €
Don de l'asso "Topos Cambon"	4 000,00 €	4 000,00 €
Reversement Credit mutuel pour soutien asso sport/culture	48,21 €	0,00 €
Total Recettes	5 773,21 €	5 800,00 €

DEPENSES :		
	réalisé 2024	Prévisionnel 2025
Nom de domaine	68,72 €	80,00 €
matériel *	3 418,39 €	5 000,00 €
tenue de compte	48,21 €	50,00 €
assurance (MAIF)	117,05 €	500,00 €
convivialité **	548,75 €	550,00 €
Imprimerie		100,00 €
Total Dépenses	4 201,12 €	6 280,00 €

* : goujons, forets, écrous freins, marteaux inox,...

** : pot AG, camping lors des "camps" organisés par l'association

	2024	2025
Bilan Recettes - Dépenses	1 572,09 €	-480,00 €
solde en fin d'année (en fin 2023 = 761,74 €)	2 333,83 €	1 853,83 €

Votes

Le rapport moral est accepté par l'assemblée générale à l'unanimité (0 vote contre, 0 abstention).

Les bilans financiers et prévisionnels sont acceptés par l'assemblée générale à l'unanimité (0 vote contre, 0 abstention).

Élection du nouveau Conseil d'Administration

Parmi le Conseil d'Administration (C.A.) sortant (2024), Hervé Rondeau ne souhaite pas se représenter.

Pour le nouveau C.A., Ludivine Poncelet et Adrien Nayrat se présentent et exposent leurs motivations.

Jean-Marie Perrier propose ses services pour une aide sur le site web, mais ne souhaite pas se présenter au C.A. Emeline Allain et Véronique Thibault se proposent également pour prêter main-forte à l'association, sans se présenter au C.A.

Le nouveau C.A. est élu à l'unanimité (0 vote contre, 0 abstention) avec la composition suivante, constituée de 9 membres. L'association fonctionne sur un modèle collégial mais certains membres du C.A. ont un rôle particulier indiqué entre parenthèses.

Alain Bengaouer, Caroline Bidault, Ludovic Giambiasi (responsable communication), Pascal Huss, Catherine Michoulier (support aux tâches administratives et déclarations), Adrien Nayrat, Ludivine Poncelet, Serge Ravel (trésorier), Yves Rogez (secrétaire).

Le Conseil d'Administration est désormais constitué par la liste de dirigeants suivante :

Nom	Prénom	Fonction
Bengaouer	Alain	Membre de la direction collégiale
Bidault	Caroline	Membre de la direction collégiale
Giambiasi	Ludovic	Membre de la direction collégiale
Huss	Pascal	Membre de la direction collégiale
Michoulier	Catherine	Membre de la direction collégiale
Nayrat	Adrien	Membre de la direction collégiale
Poncelet	Ludivine	Membre de la direction collégiale
Ravel	Serge	Membre de la direction collégiale
Rogez	Yves	Membre de la direction collégiale

Questions diverses

Emmanuel Briot rappelle qu'une sollicitation pour les réadhésions sera à mettre en place après l'AG.

AG Extraordinaire

Statuts de l'association

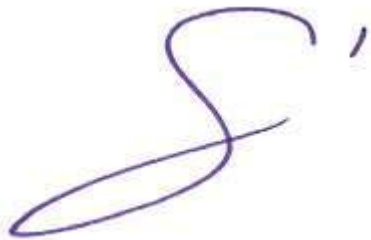


Article 16 : Dissolution, pour mise en conformité en vue de l'utilisation du Rescrit Fiscal. Les modifications effectuées sont indiquées en rouge dans l'extrait des statuts ci-dessous:

“En cas de dissolution prononcée selon les modalités prévues à l'article 12, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés, et l'actif net, s'il y a lieu, est dévolu à un organisme ayant un but non lucratif ~~ou ayant un but similaire~~ conformément aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire qui statue sur la dissolution.”

Adoptée à l'unanimité (0 vote contre, 0 abstention).

La séance est levée à 21:15 et un buffet convivial est installé.

Signatures

<p>Ludovic Giambiasi</p>  A stylized, handwritten signature in purple ink, consisting of a large, sweeping loop that ends in a small tick mark.	<p>Yves Rogez</p>  A complex, handwritten signature in black ink, featuring multiple overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.
<p>Serge Ravel</p>  A handwritten signature in black ink, starting with a large loop and ending with a long, horizontal tail stroke.	